

# COMPACTEUR MODULE DE BASE - COMPACTAGE DE MATERIAUX ROUTIERS

этэ

### **Objectifs**

- Connaître les différents types de compacteur, leur technologie et leur classification,
- Connaître les techniques de compactage en fonction du type de matériaux,
- Présenter les tests du CACES® R372m catégorie 7 /R482 catégorie D.



**U** Durée

Pour les débutants ou les ouvriers routiers.

**70.00** Heures

10 Jours



Cette formation ne nécessite pas de préreguis particulier.

#### Parcours pédagogique

#### TECHNOLOGIE

- Les matériaux et les différentes couches de chaussée. Les essais, les contrôles,
- Les principes du compactage :
- But du compactage,
- Compactage statique, dynamique.
- Les matériels de compactage :
- Description et classification,
- Compacteurs vibrants monocylindres,
- Compacteurs vibrants tandem,
- Compacteurs mixtes,
- Compacteurs à pneus,
- Les petits matériels de compactage.

#### **CHANTIER**

- Les différents chantiers de compactage :
- Choix du matériel et de ses équipements,
- Réglages : pression des pneumatiques, amplitude et fréquence de vibration, vitesse de travail,
- Planche d'essai, nombre de passes -Plan de balayage,
- Le compactage de différents matériaux blancs et noirs.
- Les tours de main et les points particuliers :
- Attaque de bande, fin de bande, inversion et arrêt,
- Traitement des joints, les virages, les bords et dévers, les chaussées en pente.
- Entretien des matériels.

#### CONNAITRE:

- L'ensemble des règles, consignes et comportements applicables en matière de sécurité, de gestion des déchets, stockage, propreté du chantier..,
- Les bonnes pratiques de l'ECOCONDUITE (carburant, usure...).

Acquérir le réflexe de leur pratique en les appliquant durant toute la formation.

#### PRISE EN COMPTE DES PRATIQUES LIEES AU DEVELOPPEMENT DURABLE

- La démarche environnementale des entreprises,
- Le rôle du correspondant QSE,
- Les enjeux,
- La gestion des déchets générés par les chantiers,
- Le tri et le recyclage,
- La protection de la biodiversité,
- La lutte contre le bruit et les nuisances sonores.
- Les principes de l'éco-conduite :
- Les économies de carburant et d'énergie,

ECIR FORMATION - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 93130003813



- La limitation des rejets gazeux.
- Les nouveaux matériaux : enrobés tièdes, enrobés phoniques.

## Méthodes et moyens pédagogiques

- Salle de cours équipée (vidéo...),
- Remise du cours dispensé sur support papier,
- Terrain d'application équipé de différents postes de travail,
- Parc matériel composé d'engins de différentes marques et de différentes générations,
- Encadrement par un formateur ayant plusieurs années d'expériences en entreprise.

#### Méthodes et modalités d'évaluation

- Feuille d'émargement journalière,
- Mise en situation et contrôle des aptitudes avec grille de suivi,
- Clôture de stage, fiche de satisfaction du stagiaire,
- Tests CACES® R372m catégorie 7 / R482 catégorie D,
- Attestation de stage.

#### Modalités d'Accessibilité

Conditions d'accueil et d'accès des publics en situation de handicap (locaux, adaptation des moyens de la prestation, ...) Veuillez contacter la Référente Handicap Mme Julia Berenger 04 90 59 49 22 Julia.berenger@poleformation-tp.fr